

Image not found or type unknown



divorce et calcul prestation compensatoire

Par **sousi**, le **12/03/2013** à **11:39**

Bonjour,

J'ai vu les méthodes de calcul, mais qu'en est il quand l'épouse ne travaille plus depuis quelques années ? Mon frere divorce après pret de 30 ans de mariage, il gagne environ 4000 euros par mois, et sa femme a arrete de travailler il y a 8 ou 10 ans.

D'avance merci